

CIRCULAIRE COMMUNE 2009 - 4 -DRE

Paris, le 16/01/2009

Objet : Rachat de points au titre de périodes d'études supérieures

Madame, Monsieur le directeur,

Les délibérations D 57 (Agirc) et 26 B (Arrco) permettent un rachat de points au titre de périodes d'études supérieures au bénéfice des participants qui ont versé des cotisations auprès du régime général en application de l'article L. 351-14-1 du code de la sécurité sociale.

Le décret n° 2008-1383 du 19 décembre 2008 relatif au versement pour la retraite au titre de certaines périodes d'études supérieures et d'activité ouvre la possibilité de rachat aux personnes de moins de 65 ans (contre 60 ans antérieurement) qui n'ont pas liquidé la retraite.

Le versement volontaire des cotisations à l'Agirc et/ou à l'Arrco permettant d'acquérir 70 points par année d'études supérieures (dans la limite de trois ans) est calculé sur la base de la valeur de service du point de l'année du versement, affectée d'un coefficient variable selon l'âge du participant, résultant de l'application d'un barème établi de telle sorte que les conditions d'acquisition des points correspondants soient actuariellement neutres.

En application de ce principe, vous trouverez ci-joint le barème applicable aux rachats intervenant en 2009. Il remplace à effet du 1^{er} janvier 2009 celui joint à la circulaire Agirc-Arrco 2007-28-DRE du 17 décembre 2007.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général

P. J.

AGIRC - ARRCO

Coefficients de rachat d'études selon l'âge

AGE	COEFFICIENT
20 ans	9,4
21 ans	9,6
22 ans	9,8
23 ans	10,0
24 ans	10,2
25 ans	10,5
26 ans	10,7
27 ans	10,9
28 ans	11,1
29 ans	11,4
30 ans	11,6
31 ans	11,9
32 ans	12,1
33 ans	12,4
34 ans	12,6
35 ans	12,9
36 ans	13,2
37 ans	13,4
38 ans	13,7
39 ans	14,0
40 ans	14,3
41 ans	14,6
42 ans	14,9
43 ans	15,2
44 ans	15,5
45 ans	15,8
46 ans	16,2
47 ans	16,5
48 ans	16,9
49 ans	17,2
50 ans	17,6
51 ans	17,9
52 ans	18,3
53 ans	18,7
54 ans	19,1
55 ans	19,5
56 ans	19,9
57 ans	20,4
58 ans	20,8
59 ans	21,2
60 ans	21,7
61 ans	21,2
62 ans	20,6
63 ans	20,1
64 ans	19,6